



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE  
Cellule de suivi des structures et du foncier agricole

Affaire suivie par :  
Sébastien Mazières  
Tél. : 01.60.76.34.17  
Fax. : 01.60.76.33.81  
Mél : [ddt-sea@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sea@essonne.gouv.fr)

N/réf : SEA/15 0153

**Commission Départementale de la  
Consommation des Espaces Agricoles**

**Séance du 21 mai 2015**

La commission départementale de consommation des espaces agricoles de l'Essonne (CDCEA) s'est prononcée, suite à une consultation électronique, sur :

- la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune du Val Saint Germain (consultation électronique du 27 avril au 5 mai 2015),
- la révision allégée du PLU de la commune de Saclay (consultation électronique du 7 mai au 20 mai 2015).

Membres consultés :

- M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- M. MORSCHOINE, représentant de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France ;
- M. MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France ;
- M. HOTTIN, représentant les Jeunes Agriculteurs ;
- M. PAGE, maire de Saclay, représentant les élus municipaux ;
- Mme CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. AUGUSTIN, président de la chambre des experts fonciers de Paris et Île-de-France ;
- M. HARDOUIN, représentant l'union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France (USCRIF) ;
- M. GUY, chef du service économie agricole, représentant la DDT ;
- M. BOUSSAINGAULT, président du PNR du Gâtinais ;
- M. SCHOETTL, président de la C.C. du Pays de Limours (CCPL), maire de Janvry ;
- M. MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- Me PEIGNE, représentant la chambre des notaires ;
- M. X. SAGOT, représentant des propriétaires agricoles ;
- Le Président du Conseil Départemental de l'Essonne.

Le président de la CDCEA,  
représentant le Préfet

  
Yves RAUCH

*Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :*  
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Structures-Foncier-agricole-CDPENAF-CDCEA/CDPENAF-CDCEA>

... / ...